
COMMISSION D'ORGANISATION DES COMPETITIONS

Réunion du 05/11/18

Présents : MM. J-P LEDUC (Président) , . PANARIELLO, M. P. ALEXANDRE : Mme RUPERT, M. H. SOULE, L. JOUBERT

Absents excusés : Y. AVOIRTE (CD),

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

COURRIERS

508713 MARLY LE ROI US

Pour la journée n°8 du 11/11/18, les 2 équipes SENIORS D1 et D3 reçoivent respectivement le MANTOIS 78 FC 3 et MAUREPAS AS 2. Ayant seulement un terrain à disposition, demande de MARLY LE ROI pour inverser l'une des deux rencontres.

MAUREPAS donne son accord.

La Commission donne son accord.

500634 RAMBOUILLET

Suite à l'organisation d'un match de charité contre le Variété Club de France le Dimanche 11 Novembre 2018, demande de RAMBOUILLET pour reporter les rencontres de ce jour.

La Commission décide de reporter le match des VETERANS D3-B et des SENIORS D2-A :

51098.1 RAMBOUILLET YVELINES 11 / BOIS D'ARCY AS 11

50113.1 RAMBOUILLET YVELINES 1 / BAILLY NOISY SFC 1

à une date ultérieure.

La commission demande à RAMBOUILLET de prévenir beaucoup plutôt le DYF pour ce type de manifestation.

D2-POULE UNIQUE DU 02/11/18

58753.1 VERRIERE FC LA 1 / AS ANDRESY FUTSAL 1

Le club de LA VERRIERE avait demandé le report de la rencontre à une date ultérieure.

Compte tenu du non respect de la procédure (Article 20 du Règlement Sportif), la Commission dit match perdu au club de LA VERRIERE -1 point 0 but pour en attribuer le gain 3 points 0 but à ANDRESY.

513620 GUYANCOURT ES

Courrier nous informant de la non disponibilité des terrains le 11/11/2018 (courrier de la mairie).

La commission décide le report des matches suivants :

SENIORS D1

50048.1 GUYANCOURT ES 1 / HOUILLES AC 2

U17 D4-C

52533.1 GUYANCOURT ES 2 / FEUCHEROLLES USA

La commission propose d'inverser le match

VETERANS D2-B

50968.1 GUYANCOURT ES 11 / BANQUE DE France AS 11

En attente de l'accord écrit de BANQUE DE FRANCE avant vendredi 09/11/2018 à 12h.

510192 CROISSY US

Courrier nous informant de la non disponibilité des terrains le 11/11/18 (courrier de la mairie).

La commission propose l'inversion des matchs suivants:

SENIORS D5-B

50571.1 CROISSY US 2 / VILLEPREUX FC 2

En attente de l'accord écrit de VILLEPREUX avant vendredi 09/11/2018 à 12h.

VETERANS D5-C

51582.1 CROISSY US 12 / MONTESSON US 12

En attente de l'accord écrit de MONTESSON avant vendredi 09/11/2018 à 12h.

CDM D2-A

51788.1 CROISSY US 5 / DAMMARTIN EN SERVE 5

En attente de l'accord écrit de DAMMARTIN EN SERVE avant vendredi 09/11/2018 à 12h.

DEMANDES

FUTSAL

D2-POULE UNIQUE

58747.1 C.B.P.S. 78 1 / AS ANDRESY FUTSAL 1

Accord des deux clubs pour jouer ce match le 18/04/2019.

Accord de La Commission.

FOOT LOISIR + 45 ANS

POULE UNIQUE

54926.1 MAUREPAS AS 2 / VERSAILLES ESTRELA 1

Suite à l'indisponibilité de terrain le vendredi soir, nous demandons à jouer ce match le Jeudi 8 Novembre 2018 à 20h30 sur le terrain synthétique.

En attente de l'accord écrit de VERSAILLES ESTRELA avant jeudi 08/11/2018 à 12h.

FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE

ANNEXE 11 DU R.S DU D.Y.F

RUBRIQUE « PROCEDURE D'EXCEPTION »

La FMI est obligatoire pour les compétitions à 11 du District des Yvelines de Football.

En tout état de cause, le motif de l'impossibilité d'utiliser la FMI sera examinée par la Commission d'Organisation des Compétitions du DYF, sur rapport de l'arbitre, et sera susceptible d'entraîner une sanction pouvant aller jusqu'à la perte du match par pénalité. (cf. Annexe 11 du R.S du D.Y.F, rubrique « Sanctions »).

SENIORS

D2-A DU 14/10/2018

50096.1 VERSAILLES 78 FC 3 / AUBERGENVILLE F.C. 2

Pris note du rapport de VERSAILLES.

D5-B DU 04/11/2018

50567.1 VERSAILLES JUSSIEU 1 / CARRIERES GRESILLONS 2

Pris note du rapport de l'arbitre, la commission décide selon l'annexe 11 des RS du D.Y.F. de sanctionner l'équipe de Versailles Jussieu d'un avertissement et d'une amende de 30 €.

VETERANS

D5-B DU 14/10/2018

51509.1 ST GERMAIN EN LAYE 11 / MAURECOURT F.C. 11

Pris note du rapport de ST GERMAIN. La commission décide de supprimer la sanction indiquée dans le journal 1585.

U19

D3-C DU 07/10/2018

54040.1 MONTIGNY LE BX AS 2 / RAMBOUILLET YVELINES 1

Après rappel aux deux clubs, la commission décide selon l'annexe 11 des RS du D.Y.F. de sanctionner les deux équipes d'un avertissement et d'une amende de 30 € et d'une amende de 20 € (non production d'un rapport demandé par une commission).

U17

D2-A DU 14/10/2018

52202.1 HOUILLES S.O. 1 / POISSY AS 2

Pris note du rapport de HOUILLES SO. Transmis à la CDA (feuille non clôturée par l'arbitre).

COUPE DU COMITE U15

54205.1 DU 06/10/2018

CARRIERES GRESILLONS 2 / MONTIGNY LE BX AS 3

Après rappel aux deux clubs, la commission décide selon l'annexe 11 des RS du D.Y.F. de sanctionner les deux équipes d'un avertissement et d'une amende de 30 € et d'une amende de 20 € (non production d'un rapport demandé par une commission).

54200.1 DU 06/10/2018

PARIS ST GERMAIN FC 3 / ANDRESY F.C. 2

Pris note du rapport de Paris St Germain.

U16F

POULE A DU 03/11/2018

54432.1 CONFLANS F.C. 1 / LIMAY ALJ 1

Pris note du rapport de CONFLANS.

CRITERIUM ESPOIR U11

POULE A DU 29/09/201

54524.1 POISSY AS 1 / PARIS ST GERMAIN FC 1

Pris note du courrier de Paris ST Germain. Le problème que vous avez rencontré est l'heure du match dépassée. La procédure à suivre est expliquée lors des formations FMI (changer l'heure de la tablette).

POULE A DU 13/10/2018

54531.1 PARIS ST GERMAIN FC 1 / CONFLANS F.C. 1

Pris note du courrier de CONFLANS. Le rapport de Conflans avait bien été reçu. La commission annule la sanction infligée à CONFLANS.

DEMANDE DE RAPPORT

SENIORS

D3-A DU 21/10/2018

50230.1 HOUILLES S.O. 1 / BONNIERES FRENEUSE

La commission demande aux deux clubs un rapport sur la non utilisation de la FMI.

VETERANS

D2-A DU 21/10/2018

53346.1 MONTESSON U.S. 1 / GARGENVILLE/MEZIERES 1

La commission demande aux deux clubs un rapport sur la non utilisation de la FMI. 1° RAPPEL

D5-A DU 4/11/2018

51414.1 PORCHEVILLE FC 12 / BOUAFLE-FLINS ENT. 11

La commission demande aux deux clubs un rapport sur la non utilisation de la FMI.

U19

D3-B DU 21/10/2018

54094.1 ETANG ST NOM ES 1 / AUBERGENVILLE F.C. 2

La commission demande à ETANG ST NOM un rapport sur la non utilisation de la FMI.

TIRAGE DES COUPES

COUPE DES YVELINES

SENIORS

Dimanche 18 Novembre 2018 à 15H00

58831.1 Aubergenville FC 2	Buc Foot AO 1
58827.1 Bois d'Arcy AS 1	Mantois 78 FC 3
58832.1 Carrières S/Seine US 1	Verneuil Foot 1
58833.1 Chanteloup les V. US 1	Ecqueville EFC 1
58826.1 Chatou AS 2	Houilles AC 2
58813.1 Epône USBS 1	Issou AS 1
58825.1 Fontenay le Fleury 1	Triel AC 1
58814.1 Guitrancourt ASF 1	Maulois US 1
58819.1 Chesnay 78 FC Le 1	Limay ALJ 2
58829.1 Pecq US Le 2	Mantes USC 1
58823.1 Mureaux OFC Les 3	Sartrouville FC 1
58815.1 Marly le Roi US 1	Neauphle-Pont 2
58834.1 Maurepas AS 1	Chambourcy ASM 1
58830.1 Mesnil le Roi AS 1	Bailly Noisy SFC 1
58821.1 Mezières AJSL 1	Voisins FC 1
58820.1 Montesson US 1	Versailles 78 FC 3
58816.1 Poissy AS 3	Andresy FC 1
58824.1 St Cyr AFC 1	Gargenville Stade 1
58822.1 Trappes ES 2	Guyancourt ES 1
58811.1 Vallée 78 FC 1	Houdan Region FC 1
58817.1 Velizy ASC 1	Porcheville FC 1

58818.1 Vernolitein Stade 1
58812.1 Villennes Orgeval 1
58828.1 Yvelines US 1

Plaisirois FO 1
Montigny le Bx AS 1
Clayes Ss/Bois USM 1

Exempt :

Carrières Gresillons 1

COUPE DU COMITE

SENIORS

Dimanche 18 Novembre 2018 à 15H00

58804.1 Abis FC Sud 78 2
58795.1 Bougival Foot 2
58810.1 Buc Foot AO 2
58800.1 Chanteloup les V. US 2
58806.1 Clayes Ss/Bois USM 2
58798.1 Conflans FC 3
58796.1 Guyancourt ES 2
58807.1 Elancourt OSC 2
58809.1 Magnanville FC 2
58799.1 Hardricourt US 2
58803.1 Maisons Laffitte FC 2
58801.1 Plaisirois FO 2
58797.1 Houdan Region FC 2
58805.1 St Germain en Laye FC 2
58802.1 Trappes ES 3
58808.1 Voisins FC 2

Houilles AC 3
Triel AC 2
Mezières AJSL 2
Valle 78 FC 2
Epône USBS 2
Yveines US 2
Gargenville Stade 2
Montesson US 2
Montigny le Bx AS 2
Villennes Orgeval 2
Coignièrès FC 2
Carrières Gresillons 2
Verneuil Foot 2
Marly le Roi US 2
Chatou AS 3
Houilles SO 2

Exempt :

Maurepas AS 2

COUPE DES YVELINES

U15

Samedi 24 Novembre 2018 à 14H00

58847.1 Buc Foot AO 1
58855.1 Cellois CS 1
58850.1 Chanteloup les V. US 1
58856.1 Chatou AS 1
58863.1 Conflans FC 1
58859.1 Epône USBS 1
58854.1 Etang St Nom ES 1
58849.1 Chesnay 78 FC Le 1
58857.1 Mureaux OFC Les 1
58852.1 Mantois 78 FC 3

Gargenville/Mezières 1
Versailles Jussieu 1
Limay ALJ 1
Paris St Germain FC 2
Rosny S/Seine CSM 1
Maisons Laffitte FC 1
Clayes Ss/Bois USM 1
Sartrouville FC 1
Houilles AC 1
Versailles 78 FC 3

58848.1 Maurepas AS 1
58846.1 Montesson US 1
58853.1 Plaisirois FO 1
58851.1 Poissy AS 2
58864.1 St Cyr AFC 1
58845.1 Triel AC 1
58858.1 Ulmr FC 1
58860.1 Velizy ASC 1
58862.1 Villennes Orgeval 1
58861.1 Voisins FC 1

St Germain en Layes FC 1
Guerville Arnouville 1
Verneuil Foot 1
Viroflay USM 1
Mesnil le Roi AS 1
Bouafle Flins Ent. 1
Porcheville FC 1
Achères CS 1
Houilles SO 1
Neauphle-Pont 1

Exempt :

Bailly-Noisy SFC 1

COUPE DU COMITE

U15

Samedi 24 Novembre 2018 à 14H00

58840.1 Bailly Noisy SFC 2
58836.1 Bouafle Flins Ent. 2
58839.1 Carrières S/Seine US 2
58841.1 Conflans FC 2
58842.1 Magnanville FC 2

Clayes Ss/Bois USM 2
Limay ALJ 2
Houilles AC 2
Chatou AS 2
Versailles 78 FC 4

58837.1 Houilles AC 4
58835.1 Maurepas AS 3
58843.1 Poissy AS 3
58838.1 Versailles 78 FC 5
58844.1 Voisins FC 2

Maisons Laffitte FC 2
Trappes ES 3
Montigny le Bx AS 3
Viroflay USM 2

Exempts :

Villennes Orgeval 2
Sartrouville FC 2
Paris St Germain FC 3
Versailles FC 6
Houilles AC 3
Verneuil Foot 2